

| | | |
|-------------|--------|----|
| 2.0 crédits | 36.0 h | 2q |
|-------------|--------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants: | Jacques Denis ; de Becker Emmanuel ; Reynaert Christine ; Charlier Dominique ; Bolly Cécile ; Heureux Philippe (coordinateur) ; |
| Langue d'enseignement: | Français |
| Lieu du cours | Louvain-la-Neuve |
| Thèmes abordés : | Approche théorico-clinique : le contenu est élaboré au fur et à mesure de la présentation et de la discussion des cas par les étudiants, en groupe animé par une paire d'enseignants cliniciens : un psychiatre et un médecin généraliste |
| Acquis d'apprentissage | <p>L'objectif de ce cours est de sensibiliser à la relation soignant-soigné ainsi qu'à l'importance de la parole et de l'écoute dans la rencontre et la compréhension du patient et de ses problèmes. Cadrer la plainte dans un vécu, un contexte social et affectif propre à chaque patient.</p> <p>Plutôt qu'une transmission d'un hypothétique "savoir théorique" sur la relation médecin-malade, il s'agit plutôt de sensibiliser les étudiants à une méthode de travail pour les entraîner à "penser" ce qui se passe entre un soignant et un soigné dans le cadre de la relation de soins. Pour ce faire, la règle fondamentale du travail sera de tâcher d'exprimer ce que chacun ressent à l'écoute du récit d'une situation clinique racontée par un des participants. L'expérience montre en effet que l'échange en groupe à propos des situations rencontrées sur le terrain est une excellente méthode pour mieux appréhender la complexité de la rencontre soignant-soigné. L'accent sera également mis sur le vécu du médecin et la charge émotionnelle qu'il peut éprouver face aux situations difficiles rencontrées.</p> <p>Pour une description plus précise de la méthodologie de ce cours, voir "Agenda", 1er cours</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants : | <p>Sur base de la participation effective et d'un travail écrit, entretien oral avec chaque étudiant en fin d'année. La cotation intègre à la fois le travail de participation aux groupes, les synthèses écrites et l'entretien oral (« Jury-parcours »)</p> <p>« L'évaluation finale porte sur la présence et la participation active aux réunions, sur la rédaction soignée de la synthèse écrite ("lettre de stage") et enfin sur une présentation finale orale lors du Jury-Parcours. Ceci implique donc la présence effective aux 4 réunions du semestre ainsi que la rédaction de trois documents (maximum 2 pages) »</p> <p>L'évaluation est intégrée dans l'examen clinique oral structuré, encore dénommé ECOS ou « OSCI » de fin de 4e Master</p> |
| Contenu : | <p>Lors du parcours, l'étudiant aura l'occasion de réfléchir aux objectifs et au contenu de ses stages en médecine générale. Par les échanges avec ses collègues à l'intérieur d'un petit groupe lors des "réunions de parcours" animées par un coordinateur de parcours, chacun a ainsi l'occasion de confronter son expérience de stage à celle des autres. Le but est que chaque étudiant puisse mieux définir les objectifs de son stage en repérant ses besoins de formation pour son futur métier de médecin généraliste. Chacun est invité à développer ses propres moyens d'autoformation et à réfléchir ainsi au type de médecin généraliste qu'il souhaite devenir. L'accent est mis sur la participation active de l'étudiant au travers des réunions et d'un travail écrit de synthèse personnelle d'une page (dénommée "lettre de stage") qui suivra la 1ère et la 2e réunion.</p> <p>Ces réunions de "parcours" sont échelonnées de manière à suivre vos changements de périodes et de lieux de stages.</p> <p>1) une synthèse personnelle après chacune des 2 premières réunions (encore appelée "lettre de stage"): vous l'adressez simplement par e-mail à votre coordinateur de parcours qui s'en sert uniquement pour alimenter la séance suivante. Cette "lettre de stage" n'est lue par aucun académique du CAMG.</p> <p>2) une synthèse de clôture sur ce qu'a représenté pour vous vos stages et votre parcours au sein de ceux-ci ("synthèse de parcours"): cette dernière synthèse est adressée à votre coordinateur pour relecture (au plus tard pour le 15 mai) avant de l'adresser au responsable du parcours au plus tard 15 jours avant la date du Jury-parcours: (philippe.heureux@uclouvain.be).</p> <p>Ce rapport de stage vous sert de document de référence pour l'interview oral de juin ("Jury-parcours") que vous aurez avec moi-même et/ou un coordinateur de parcours autre que celui qui aura animé votre groupe durant le semestre.</p> <p>Ventilation de la cotation:</p> <ul style="list-style-type: none"> - présence et participation aux 4 réunions: 4 x 2 pts, soit 8 pts - rédaction et envoi des "lettres de stage": 2 x 3 pts, soit 6 pts - "Jury-parcours": 6 pts <p>Les médecins "DES" inscrits au programme de médecine générale sont astreints aux mêmes obligations que les étudiants en ce qui concerne ce cours!</p> <p>Dr Ph. Heureux, responsable du Parcours de formation</p> <p>Listes des coordinateurs de parcours: N. Van Belle (Br.-le-Château), A. Vanwelde (Bruxelles), M. Le Polain (Br.-le-Château), P. Kelchtermans (Anderlecht), D. Van Schepdael (Bruxelles), D. Lamy (Mons), B. Dufranne (Boussu); tous médecins généralistes</p> |

| | |
|------------------------------|--|
| Bibliographie : | Syllabus de textes et articles réunis en fonction du matériel clinique apporté par les étudiants |
| Cycle et année d'étude: : | > Master complémentaire en médecine générale > Certificat universitaire préparatoire au master complémentaire en médecine générale > Master [240] en médecine |
| Faculté ou entité en charge: | MED |